LE FEUILLET

Mensuel d'information gratuit

N° 225

Octobre 2022

Édité par la mairie de Rochesson – Vosges
Téléphone : 03 29 61 78 18
Internet : rochesson.free.fr
Email : mairiederochesson@orange.fr

Information fibre optique

Les travaux d'installation de la fibre optique se poursuivent en octobre pour le raccordement à l'armoire Fibre Optique (NRO). Une tranchée doit être réalisée le long de la route départementale n°23 entre Sapois et Rochesson.

Cependant, la commercialisation de cet équipement verra le jour seulement au cours du 1er semestre 2023.

Dans l'attente, il y a lieu d'être vigilent, car le démarchage à domicile ou par téléphone est une pratique courante qui s'avère très souvent frauduleuse. En effet, actuellement en plein déploiement, la fibre optique est un des nouveaux prétextes à ce type d'arnaque et de faux techniciens ont été signalés.

Afin de raccorder votre maison, logement ou encore votre entreprise à la Fibre Optique, vous devez vous assurer d'être éligible à la Fibre sur ce site :
www.losange-fibre.fr/eligibilite

Aucun opérateur n'a le monopole de la Fibre à Rochesson ! Vous êtes libres de choisir votre fournisseur d'accès, parmi ceux présents sur le réseau FttH (Fibre à la maison). Après la signature du contrat, le domicile sera raccordé depuis un Point de Branchement Optique (PBO). Cette mise en service sera effectuée par l'opérateur Télécom après prise de rendez-vous.

La société LOSANGE, concessionnaire du réseau en charge du déploiement et de l'exploitation, organise une réunion d'information ouverte à tous en présence des fournisseurs d'accès internet.
Cette réunion aura lieu le **jeudi 27 octobre 2022** à 18h30 à Vagney (salle polyvalente)

Pascal Moulin, adjoint

LA VIE MUNICIPALE

INFORMATIONS – CONSEIL MUNICIPAL DU 29.09.2022

- École de Rochesson : prise en charge par la commune des frais de transport pour les séances de piscine et de gymnastique à Gérardmer, les sorties ski de fond ; et du voyage scolaire en juin 2023 en Normandie.
- Attribution de permis de bois en forêt communale : les demandes sont à formuler en mairie, le tarif est maintenu à 25 € pour 15 stères de bois. Contact pour la localisation de la coupe : Vincent GERARD au 06.71.85.62.79
- Location du centre municipal pour les activités des associations Club des retraités, Assoupline et Country pour la saison 2022/2023.
- Validation des travaux d'eau potable (amélioration du rendement, renouvellement des vannes, télégestion) et demande d'aide financière au conseil départemental et à l'agence de l'Eau Rhin Meuse
- Reconduction du tarif de l'eau couvrant la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023
- Avis favorable concernant le périmètre d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) à l'échelle du Pays de Remiremont et de ses Vallées
- La communauté de communes a la compétence urbanisme depuis le 01.01.2022. Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rochesson ayant été approuvé en 2004, celui-ci sera à l'avenir remplacé par un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).
  Les permis de construire, déclarations préalables continuent d'être instruites par les communes. Le droit de préemption urbain relève du pouvoir du Maire (pour les zones non économiques)
- L'arrêté sécheresse « ALERTE RENFORCÉE » est prorogé jusqu'au 31 octobre 2022.

LE TRI DES DECHETS AU CIMETIERE

Les végétaux, sans leur pot, ne doivent pas être mis dans le petit bac. Un conteneur spécifique est situé à gauche de la porte d'entrée.

Maison de la solidarité et de la vie sociale

À partir du 3 octobre, l'équipe de la Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale de Gérardmer est modifiée. L'assistante sociale pour la commune de Rochesson est Mme Elodie SATRE-BUISSON, qui interviendra également en polyvalence de secteur sur les communes de Gerbamont, Sapois et Vagney.
Tél : 03.29.26.61.70

L'Espace santé du Pays organise en partenariat avec la mutualité française Grand Est une journée "en route pour la retraite" à l'Espace santé de Remiremont.
Cette journée est gratuite, sur inscription obligatoire. Elle aura lieu le **mardi 18 octobre 2022 de 9h à 12h et de 14h à 17h à l'Espace Santé**, 7 rue Georges Lang à Remiremont.
Formulaire d'inscription :
https://grandest.mutualite.fr/evenements/rencontre-sante-bien-vieillir-en-route-pour-la-retraite-remiremont/

Arbres et réseaux

Ce que dit la loi : Code des Postes et des Communications Électroniques – Article L51.1 (Fils téléphoniques et Fibres Optiques) :
« Le propriétaire riverain des infrastructures téléphoniques est responsable de l'entretien de ses plantations et de l'élagage des arbres et haies situés sur sa parcelle. Dans le cas où le propriétaire manquerait à cette obligation, notamment après avoir été sollicité par l'opérateur, le maire peut procéder à une mise en demeure. Cette démarche est exceptionnelle mais peut s'avérer utile dans le cas de refus persistant du propriétaire. »

Les lignes électriques sont entretenues par une filiale d'Enedis.
Si un arbre ou une branche menace une ligne, ne vous approchez pas et prévenez le service de dépannage électricité au 0811 010 212 (service 0,05euros/appel). Ce service est disponible 24h/24 et 7j/7. www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

Marche Populaire du 2 octobre 2022

La bonne étoile qui veillait sur la Marche Populaire depuis 2006 nous a abandonnés cette année ! En effet, c'est la première année que la pluie s'invite dès le matin.
Malgré tout, 509 fidèles et courageux marcheurs étaient au rendez-vous de cette 16ème édition.
Tous ont été ravis d'avoir participé à cet évènement annuel. Nous les remercions vivement, ainsi que tous nos bénévoles, toujours fidèles au poste et sans lesquels rien ne serait possible. C'est une super équipe !
Merci aussi à tous nos sponsors qui sont un soutien important.
Les marcheurs ont également apprécié l'animation de notre fidèle partenaire, Harmonie Mutuelle, qui cette année a fait une animation de prévention sur le « souffle » Merci à eux.
Rendez-vous le 1er octobre 2023 en espérant le soleil !

Objets trouvés à la marche : 2 bâtons, 1 foulard, 1 parapluie, 1 clé.
À réclamer en mairie

L'Amicale des Pompiers de Rochesson organise son repas dansant le jeudi 20 octobre 2022 à 12h.
Inscriptions à retourner avant le 12 octobre 2022 à
Mr Alain DidierLaurent : 03.29.61.77.53

Le Ski Club Vagney Rochesson organise le 5 novembre 2022 à la salle polyvalente de Vagney, la traditionnelle "NUIT DU SKI" animée par l'orchestre STUDIO 5.
Les réservations se font auprès de Mme Emmanuelle GROSJEAN au 06.73.13.48.41. Prix de l'entrée : 28 €

BAFA : La Ligue de l'Enseignement des Vosges organise un stage d'approfondissement BAFA du 31 octobre au 5 novembre à l'ancienne école de Xoulces à Cornimont.
Inscriptions sur www.fol-anim.fr

Le Comité de Jumelage Rochesson-Mégrit
tiendra son assemblée générale le vendredi 4 novembre à 20h à la salle de réunion.
Le Comité de Jumelage est ouvert à tous, petits et grands. Rejoignez-nous en toute amitié, vous serez les bienvenus.
Il organise :
- La soirée Beaujolais le 18 novembre 2022 à 20h à la salle des fêtes. Les inscriptions se feront auprès d'Éliane BERTIN au 06 40 20 90 54 - Coût : 15 €.
- Le marché de Noël le 11 décembre 2022

ÉTAT CIVIL

Décès
Yvette Marie Angèle DURAND épouse THIMONT, née le 26 août 1928 à Rochesson, décédée le 4 septembre 2022 aux Arrentès-de-Corcieux.

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS D'OCTOBRE	
1er & 15	Bibliothèque
8	Opération « Brioches » au profit de l'ADAPEI
16	Repas des Aînés
20	Repas dansant de l'amicale des Sapeurs-Pompiers
11 et 25	Collecte des ordures ménagères

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE NOVEMBRE	
4	AG Comité de Jumelage à 20h
5	Nuit du Ski à Vagney
18	Beaujolais Nouveau à 20h